

# Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 36

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270494>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

A l'Ecole d'Etudes Sociales

L'assemblée générale, réunie à l'Ecole même, le jeudi 21 novembre, sous la présidence de M. Raymond Ulidry...

En effet, sur les deux cent dix-neuf élèves de la dernière année scolaire, environ la moitié provenait de Genève...

Qui dit assemblée générale dit rapports. Celui du président a souligné la confiance témoignée à l'Ecole par les pouvoirs publics...

Activité des cinq écoles

Le rapport de Mlle Cornaz, la directrice, a repris ce thème en ajoutant qu'il fallait non seulement améliorer le recrutement des élèves...

Le cours pour animateurs de jeunesse est resté très dynamique pendant sa deuxième année. La moyenne d'âge de la première volée était assez élevée (24 ans et demi)...

A l'Ecole de bibliothécaires on déplore la démission de Mlle Maria Brun qui fut pendant dix-huit ans la présidente modérée de sa commission consultative...

L'Ecole de laborantines a organisé plusieurs nouveaux cours pour répondre aux conditions d'une convention passée avec la Croix-Rouge suisse...

Le nombre des futures auxiliaires de médecins ne cesse d'augmenter et là aussi il y a des améliorations apportées au programme...

Quant au Foyer de l'Ecole, situé depuis quelques années seulement au No 12 de la route de Meyrin, il doit déménager au No 14 pour cause d'échange de terrains...

Le rapport du trésorier, M. André d'Arbigny, lu en son absence par un des vérificateurs, M. Bettermann...

La partie administrative ainsi terminée, on passa aux perspectives d'avenir pour trois des professions enseignées sous les auspices de l'Ecole...

La formation d'éducateurs pour inadaptés

Ce fut ensuite le tour de M. Claude Pahud de nous entretenir du problème des formations supérieures pour les jeunes inadaptés...

En dix ans, il y a eu une centaine d'élèves, mais il ressort d'une enquête récente que près du tiers ont quitté la profession, dont beaucoup de jeunes filles lors de leur mariage...

L'expérience de ces dernières années fait constater un grand besoin d'éducateurs spécialisés pour enfants arriérés. Il ne suffit pas d'organiser pour eux des ateliers de formation en cours d'emploi...

M. Schlemmer, le nouveau directeur adjoint de l'Ecole d'études sociales et spécialement responsable des animateurs de jeunesse...

Une intéressante discussion a suivi les exposés de MM. Pahud et Schlemmer d'où il est ressorti qu'il y a en effet beaucoup d'éléments communs aux professions d'éducateur spécialisé et d'animateur de jeunesse...

Si l'on peut tirer une conclusion générale de cette soirée, c'est que les différentes écoles rattachées à l'Ecole d'études sociales sont pleinement conscientes de leur mission...

Une conférence

Le 23 novembre, l'Association genevoise pour le suffrage féminin avait prié Mme Erica Carrard, députée au Grand Conseil vaudois...

Mme Carrard déplorait que les Romandes témoignent si peu d'empathie à s'acquitter de leurs devoirs civiques...

Laissant de côté les problèmes sociaux, la conférencière évoqua quelques problèmes économiques. L'index suisse du coût de la vie n'a cessé de monter depuis 1939...

Autre problème : la pénurie de main-d'œuvre ; celle-ci se fait cruellement sentir dans les établissements hospitaliers et il est douloureux de ne pas pouvoir venir en aide aux malades, aux vieillards...

Hommage à Georges Thélin

L'Association de Genève pour les Nations Unies a réuni pour un hommage à Georges Thélin de nombreuses institutions et organisations internationales et des groupements suisses et genevois...

Depuis fort longtemps, il était préoccupé de la responsabilité des hommes dans la question de la reconnaissance des droits politiques des femmes, très spécialement sur le plan fédéral...

Un scandale

Au cours de la première séance de la dernière session du Grand Conseil vaudois, le 11 novembre, avec ahlurissement des députés durent-ils constater que, du côté de la gauche, loin d'écouter ce qui se passait dans l'hémicycle, un député, entouré de plusieurs camarades, avait une oreille branchée sur son transistor...

Silence !

La vérité sort parfois de la bouche des femmes, qui arrivent toutes fraîches à la vie politique ; l'autre soir, une auditrice qui avait pris place dans la tribune du Conseil communal de Lausanne, gênée par le bruit des conversations des conseillers...

Les électrices participent

Il est facile de médire des électrices qui, à Genève ou dans le canton de Vaud, ne se rendent pas assez nombreuses aux urnes pour élire deux conseillers aux Etats qui iront siéger tout là-bas, à Berne...

A Cully, pour le referendum pour ou contre la grande salle, la moitié environ se rendit aux urnes. A Givryns, le 17 novembre, pour une dépense importante soumise au conseil général, elles représentaient le 55% des électrices...

Ça va bien comme ça !

Au Conseil communal d'Aubonne, Mme Renaud, prévoyant une vacance au sein de la commission scolaire, demanda récemment qu'une femme soit nommée...

Je vous croyez que les événements vont vite, que les citoyennes vaudoises obtiennent des postes officiels, des places dans les commissions officielles ? Tout doux, il ne faut rien brusquer !

Les consommatrices

La Commission romande des consommatrices, fondée il y a cinq ans environ et présidée par Mme Ariane Schmitt (Prilly), a fait du bon travail.

Pour mieux répartir la tâche, des sections cantonales seront constituées. La section vaudoise s'est fondée, sous la présidence de Mme Simone Chavan-Bahon...

Une page qui se tourne

Il y a bien des années, on trouvait, à Lausanne, à l'entresol d'une maison joutants les Galeries Saint-François, une boutique d'art tenue par Mlle Hélène Cuénoud, brodeuse de son métier, aimant tous les travaux domestiques ou artisanaux qui embellissent la foyer.

La boutique, il y a quelque temps, se transporta à l'avenue du Théâtre, dans l'immeuble de Mmes Bridel et de Meuron. On y trouvait tout ce qu'on pouvait désirer : tous les tissages du pays, romands et suisses allemands, des sculptures sur bois, de la céramique, des pouppées, des bijoux fantaisies, des perles, des boules de bois ou colorées...

Mais voilà, fatiguée, Mlle Cuénoud, qui est une très fidèle annonceuse du « Mouvement féministe », a renoncé à sa boutique à la fin du mois d'octobre. Mais elle reste experte en broderie, en art artisanal, bonne féministe, membre de l'Association des citoyennes, du Tribunal des prud-hommes, du club soroptimiste, du Groupe des femmes libérales de Lausanne...

L'entraide familiale

Récemment, une association de l'entraide familiale s'est fondée pour les communes de Lutry, Pully, Paudex et Belmont.

Le but de cette association est d'offrir une aide temporaire aux mères de n'importe quel milieu ou aux vieillards isolés empêchés d'accomplir normalement leurs tâches domestiques...

Le Service commencera à fonctionner régulièrement en juillet.

Couvet

Nous saluons la nomination au Conseil général de Mlle E. Béguin, institutrice, appartenant au Parti radical. Nous félicitons vivement la nouvelle conseillère.

Eligibilité des femmes dans l'Église

Dans sa session du 27 novembre 1963, le Synode de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel a accordé aux femmes le droit d'être élues au Synode (législatif) mais non au Conseil synodal (exécutif).

Quant à l'éligibilité des femmes dans les collèges d'anciens, d'aucuns pensent que la paroissienne n'est pas destinée aux hautes fonctions qui pourraient être exigées de l'ancien d'Église ; l'étude de ce problème est donc renvoyée aux paroisses pour y être laborieusement approfondie.

A ce propos, il nous revient à la mémoire le gigantesque escargot érigé à la première « Safia », il y a trente ans pour symboliser la lenteur des progrès suffragistes. Dans notre canton, l'escargot qui semblait s'être volatilisé lors du scrutin accordant tous les droits civiques aux femmes, se serait-il réfugié dans les paroisses ?

M. P.

Fédération des femmes protestantes

La Fédération neuchâtoise des femmes protestantes, fondée en 1951, groupe actuellement quarante-six associations, réparties dans toutes les régions du canton. Les « veillées féminines » et les coutures sont les groupements les plus nombreux, mais il y a aussi des groupements de paysannes, de femmes abstinentes, les femmes de pasteurs, les Unions chrétiennes féminines, un service d'entraide, deux jardins d'enfants...

Chez nous les activités sont diverses :

- 1. La journée mondiale de prières.
2. Les vacances au « Pré de Sauges » permettant à des femmes mariées ou célibataires de recharger leurs accumulateurs...
3. En collaboration avec la Société d'utilité publique des femmes suisses, nous avons mis sur pied un livret de vacances pour personnel ouvrier...
4. Cette année, soixante Neuchâtoises participaient au week-end de vacances, à fin septembre.
5. Neuchâtel-Ville a été pendant trois ans la villoboye pour l'action dite troc-amical...
6. Servir le prochain parmi les étrangers est un nouvel objectif. Un champ d'action s'ouvre à nous, avec l'arrivée de la famille Finda, madame étant boursière de la Fédération suisse des femmes protestantes.
7. Une assemblée annuelle réunit les délégués des divers groupements. Le thème de cette année était : Rencontrer l'autre, pourquoi ? comment ?
8. Il a été choi pour inciter nos membres à être des témoins là où ils sont placés.

E. Roulet

VOYAGES ET VACANCES gratuits en collectionnant les bons de garantie des Pâtes de Rolle

Beaux-Arts

Mlle Denise Voita, peintre à Pully, a reçu, le 28 novembre, une des bourses (1500 fr.) décernée par la Fondation Alice Bailly. Alice Bailly, peintre de grand talent, décédée à Lausanne, le 31 décembre 1938, a légué ses œuvres à une fondation qui organise des expositions-ventes dont le produit sert à encourager de jeunes talents.

La profession d'avocate

En présence de nombreux membres, d'étudiantes en droit, de gymnasiennes, l'Association vaudoise des femmes universitaires a entendu, le 27 novembre, au Lyceum, à Lausanne, une intelligente causerie de Mlle Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, ancienne présidente des femmes universitaires vaudoises et suisses, sur sa profession.

Causerie palpitante d'intérêt, émaillée d'anecdotes, de réflexions dictées par l'expérience et le bon sens, propre à inciter des jeunes à embrasser cette carrière où l'on défend la femme, la mère, l'orphelin, où le droit de la famille est la discipline qui envoie le plus de clientes dans le bureau de l'avocate, pour y trouver conseils, soutien, encouragements et défense.

S. B.

Ecole pédagogique privée FLORIANA LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 Formation de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées Préparation au diplôme intercantonal de français